

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

LOUISE GUERTIN

Assemblée régulière du 3 septembre 2019 à 19 h

On a débuté la rencontre par la remise de prix aux récipiendaires du concours Piedmont, village fleuri. Les lauréats sont M^{me} Josée Provost et Sébastien Ouellette pour la catégorie maison unifamiliale ch. Beausoleil; M^{me} Louise Leroux et M. Richard Leblanc pour multilogements, ch. des Épinettes; pour la catégorie éco-responsable: M^{me} Élisabeth Vézina et M. Jean Guimond, ch. de la Montagne. Le comité responsable du choix des gagnants était dirigé par la conseillère à l'Environnement, M^{me} Diane Jeannotte.

Travaux
Puisqu'aucune opposition ne s'est manifestée contre le projet d'emprunt, les travaux d'aqueduc, sur la route 117 entre le ch. du Pont et le ch. des Cascadelles, devraient débuter fin octobre, début novembre.

Les travaux de pavage ch. de la Rivière devraient débuter le 17 septembre pour une durée de 3 à 4 jours, maintenant que la municipalité a obtenu le certificat d'autorisation des ministères de l'Environnement et de celui des Forêts, de la Faune et des Parcs. Rappelons qu'au printemps les fortes pluies et inondations ont causé un effondrement d'une partie de la chaussée qui

borde la rivière du Nord.

Gestion des eaux pluviales

Les débordements de la rivière du Nord au printemps ont apporté leur lot de problèmes pour la municipalité et pour ses riverains. Pour l'observatrice moyenne, il semble que les effets de l'érosion augmentent d'année en année. À titre d'exemples: débordement à la hauteur du parc du chemin du Pont, affaissement de la chaussée ou élargissement des bandes riveraines inondées. Une des causes de l'érosion est le ruissellement associé au développement ou la densification du territoire. Le *Journal* a voulu savoir si le Conseil songeait à resserrer les normes et modifier sa politique d'aménagement du territoire pour diminuer l'impact et les coûts.

Lors de l'assemblée du Conseil et lors d'une rencontre subséquente pour clarifier certains points, la mairesse Nathalie Rochon a reconnu qu'il y avait différents aspects à l'enjeu. Il faut composer avec le passé, a-t-elle dit: « par exemple l'an dernier, le ministère de Transport Québec a fait des travaux sur le chemin de la Gare avec l'ajout d'un bassin de rétention. » D'autres travaux sont prévus pour rectifier les effets d'aménagements passés, qui ne sont plus permis en 2019.

Actuellement, ce sont les normes des règlements d'urbanisme qui s'appliquent pour le développement du territoire. M^{me} Rochon a souligné le désir de son administration de continuer la densification du territoire. Elle a également reconnu qu'il faut revoir la politique de gestion des eaux pluviales et promet un projet de politique pour la gestion des eaux pluviales au printemps. En attendant, son administration a créé un poste d'éco-conseiller et inspecteur en environnement dont le nouveau titulaire est M. Sébastien Simard. Il faut également sensibiliser davantage les citoyens et entrepreneurs aux initiatives possibles pour minimiser le volume de ruissellement et des polluants qui y sont associés.

Urbanisme

Le Conseil a approuvé la construction d'une unifamiliale au 286 ch.



Concours village fleuri – M^{me} Élisabeth Vézina Guimond (et monsieur Jean Guimond) pour la catégorie éco-responsable ainsi que M^{me} Louise Leroux et M. Richard Leblanc pour la catégorie maison multifamiliale.



Sébastien Simard, éco-conseiller et inspecteur en environnement et Benoît Mongeau, nouveau directeur Génie et Travaux publics

du Sommet. La bande de protection riveraine du ruisseau situé sur le terrain a été identifiée par un biologiste et l'emplacement de la maison tient compte des normes de protection.

Les autres projets approuvés par le Conseil sont le remplacement du revêtement extérieur et l'ajout d'une véranda au 254 ch. de la Montagne. On a également approuvé des demandes de dérogation mineure pour la construction d'un garage en cours avant au 231 ch. de la Corniche et au 216 ch. des Carrières.

Contrats

La municipalité a signé une entente pour augmenter le nombre de places de stationnement au parc du Chemin du Pont. Le coût de l'entente est de 3 000 \$ pour la première année en tenant compte de l'utilisa-

tion qui a été fait jusqu'à maintenant et de 2000 \$ pour l'année suivante.

Le Conseil a approuvé la dépense de 21 650 \$ pour la réfection du toit de la station de pompage au 555, boul. des Laurentides. Le contrat a été alloué à la firme des Services Hogue Inc. par la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur.

Loisirs

Le 20 octobre aura lieu la troisième édition du marathon du P'tit Train du Nord de Val David à Saint-Jérôme. Le départ du demi-marathon se fera à partir de Piedmont. Le nombre maximal de coureurs ayant été atteint, les inscriptions sont fermées.

Les 6 et 24 septembre se tiendront les rencontres de consultation pour le renouvellement de la politique familiale et MADA (Municipalités amies des aînés).

Benoît Guérin
Avocat

450-431-5061

Télec.: 450-530-2511

228, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme (Qué.)
J7Y 2G3

bguerin60@videotron.ca

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Sclatisme
Douleurs dans une jambe

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ

Technique douce

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil

CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST **2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PREVOST** **450-224-2189**